

## LES HAMEAUX CROISÉS

*Flash info (mars 2020)*

Commune d'Aubepierre -  
Ozouer le Repos



**Madame, Monsieur,**

**En raison des mesures de confinement liées au COVID-19, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour nous organiser au mieux.**

La mairie est actuellement fermée au public.

En cas d'urgence, merci de laisser un message sur le répondeur de la mairie (01.64.06.92.95).

Vous pouvez également contacter :

- Brigitte Jacquemot (06.89.97.05.31) - Maire
- Bertrand Rémond (06.70.00.05.03) – Maire adjoint
- René Marand (06.60.66.83.80) – Maire adjoint
- Nelly Renaudin (06.18.66.06.32) – Maire adjoint

**Prenez soin de vous et restez confinés.**

Le maire  
Brigitte Jacquemot



### Coordonnées de la mairie :

Téléphone : 01.64.06.92.95.

Fax : 01.64.07.73.84.

Adresse mail : [mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr](mailto:mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr)

Site internet : <http://aubepierre-ozouer-le-repos.org/>

### Ouverture au public de la Mairie d'Aubepierre :

~~Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30~~

~~Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 17h30~~

~~Mercredi et Samedi de 9h à 12h~~

**COVID-19 =>  
Mairie fermée  
au public**

### En cas d'urgence, coordonnées du maire et de ses adjoints :

Brigitte Jacquemot (Maire) : 06.89.97.05.31.

Bertrand Rémond (1<sup>er</sup> Adjoint) : 06.70.00.05.03.

René Marand (2<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.60.66.83.80.

Nelly Renaudin (3<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.18.66.06.32.

# CONFINEMENT COVID-19

**Jusqu'à nouvel ordre, aucun déplacement n'est permis sans justificatif.**

Ce que prévoit la loi à ce jour (19/03/2020)

## Attestation de déplacement dérogatoire

A compter du 17 mars 2020 à 12h, pour 15 jours minimum, les déplacements sont autorisés à condition d'être muni d'une attestation (à imprimer et remplir), pour les cas suivants :

- Déplacements entre le domicile et le travail lorsque le télétravail est impossible
- Déplacements pour faire des courses
- Déplacements pour motif de santé
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants
- Déplacements brefs, à proximité du domicile, pour faire du sport individuellement (marche, course) et pour les besoins des animaux de compagnie.

**Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez rédiger l'attestation sur papier libre** (en recopiant tous les éléments de l'attestation disponible en ligne sur les sites du gouvernement – exemple : [service-public.fr](http://service-public.fr)).



Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.

Cette plateforme téléphonique (appel gratuit depuis un poste fixe en France) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19.

**Attention :** la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

# Modèle d'attestation :

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2020  
(signature)

### Nouvelles consignes au 20/03/2020 :

- Sont désormais interdits d'accès le massif de la forêt de Fontainebleau, les parcs et jardins publics, l'accès aux berges et chemins de halage des cours d'eau domaniaux et canaux du Département 77.
- Toute activité sportive, individuelle ou en groupe, de quelque nature que ce soit, est interdite dans l'ensemble du périmètre de la forêt de Fontainebleau.

# Résultats des élections municipales d'Aubepierre Ozouer le Repos au 1<sup>er</sup> tour



Nombre d'électeurs inscrits : 636  
 Nombre d'émargements : 403  
 Nombre de votants : 403 => **Participants : 63,36 %**  
 Nombre de bulletins et enveloppes annulés : 10  
 Nombre de vote blanc : 1  
 Nombre de suffrages exprimés : 392

| Candidats élus au 1 <sup>er</sup> tour     | Candidats non élus au 1 <sup>er</sup> tour |
|--|--|
| Michel CHIQUOT..... 260 ( <b>66 %</b> )    | Laurence AOUDAR..... 116                   |
| Isabelle CLAVEAU..... 264 ( <b>67 %</b> )  | Claire BOICHOT..... 123                    |
| Jérémy COCHET..... 263 ( <b>67 %</b> )     | Bruno CHARLES..... 128                     |
| Bruno EROSTATE..... 245 ( <b>62 %</b> )    | Christine DUFAU..... 121                   |
| Sébastien GERMAIN..... 265 ( <b>67 %</b> ) | Kim DUFRIEN..... 119                       |
| Sylvain GORRET..... 255 ( <b>65 %</b> )    | Roland FONTAINE..... 121                   |
| Bernard JACQUEMIN.... 265 ( <b>67 %</b> )  | Eric FORTIER..... 122                      |
| Brigitte JACQUEMOT.... 258 ( <b>65 %</b> ) | Sylvie FORTIER..... 122                    |
| Catherine JOLIVET..... 257 ( <b>65 %</b> ) | Annie GALLI..... 128                       |
| Valéry LEGENDRE..... 255 ( <b>65 %</b> )   | M'Barek KHOUMAME..... 122                  |
| Laurence LESEINE..... 254 ( <b>64 %</b> )  | Gwenaël LENINDRE..... 120                  |
| Christian MESSANT..... 269 ( <b>68 %</b> ) | Jean LIENTHINGER..... 116                  |
| Quentin PLIOT..... 258 ( <b>65 %</b> )     | Eric MERCURIALI..... 135                   |
| Bertrand REMOND..... 266 ( <b>67 %</b> )   | Charlène MONTABORD..... 117                |
| Martial ROUSSEAU..... 264 ( <b>67 %</b> )  | Véronique ROUSSANGE..... 121               |

Bien que les 15 candidats composant le futur conseil municipal aient été élus dès le 1<sup>er</sup> tour du 15 mars 2020, pour respecter les consignes de confinement, le gouvernement a décidé de reporter les élections définitives du maire et des adjoints à une date ultérieure.

En conséquence, le conseil municipal sortant reste en place pour une durée indéterminée.

**Dès qu'une date sera retenue pour la mise en place du prochain conseil municipal nous vous la communiquerons.**